



Postscriptum

Journal du Parti socialiste genevois
Novembre 2020 n°25

Votation du 29 novembre

*Oui au contrôle élémentaire des
entreprises multinationales*

*La Suisse doit cesser de financer
les guerres !*

SOMMAIRE

Édito

- 03** Construire le monde de demain, par Lydia Schneider-Hausser et Romain de Sainte Marie

Votations fédérales

- 04** Oui au contrôle élémentaire des entreprises multinationales, par Sylvain Thévoz
- 05** Le monde d'après se dessine le 29 novembre, interview de Tom Tirabosco



- 06** La Suisse doit cesser de financer les guerres!, par Youniss Mussa

Votations cantonales

- 07** Protégeons notre nature et refusons une situation illégale qui n'a que trop duré!, par Thomas Wenger
- 08** Enfin l'égalité politique pour les personnes handicapées, par Thierry Tanquerel et Cyril Mizrahi

Politique fédérale

- 10** AVS 21 : un des plus importants sujets de la législature, par Christian Dandrès

Politique cantonale

- 11** Une nouvelle patinoire pour Genève. Enfin!, par Thierry Apothéloz
- 12** La vie nocturne obtient de quoi survivre, mais pour combien de temps ?, par Nicolas Clémence et Youniss Mussa
- 13** Budget 2021 du canton de Genève : quelle vision pour une sortie de crise ?, par Léna Strasser

Politique communale

- 14** Comment et pourquoi soutenir la culture en temps de COVID-19, par Sami Kanaan
- 15** Oui au crédit d'étude pour la rénovation du Théâtre Forum Meyrin, par Daniel Loureiro

Vie du Parti

- 16** Commission de la mobilité du PS : pour un changement de paradigme, par Denis Chiaradonna
- 17** Une journée de réflexion pour penser les défis de demain, par Caroline Marti
- 18** Camille, assistante parlementaire et militante engagée
- 19** Merci à nos jubilaires

Le Postscriptum est envoyé aux membres et aux sympathisant-es du PS genevois. Il paraît 5 fois par année.

Rédacteur en chef : Nicolas Clémence
Comité de rédaction : Frédérique Bouchet, Morgane Dentan, Diego Esteban, Eloisa Gonzalez, Clémence Peillex
Graphisme : Morgane Dentan
Impression : Imprimerie Nationale



CONSTRUIRE LE MONDE DE DEMAIN

**Par Lydia Schneider-Hausser
et Romain de Sainte Marie
Coprésident-es du PS genevois**

Merci aux Socialistes qui nous ont élus à la présidence du Parti lors du Congrès et qui se sont déplacé-es en grand nombre le 3 octobre.

Merci au Comité directeur sortant ainsi qu'à son président, Gérard Deshusses et sa vice-présidente Caroline Marti pour tout le travail effectué durant leur mandat.

« Cette place demandera un investissement de chacun-e de nos membres, en matière de réflexions à mener et de propositions à apporter pour l'avenir. »

Nous avons un parti organisé, des sections renforcées par les élections municipales du printemps dernier et un besoin d'aller de l'avant en affirmant et en revendiquant une place (plus) importante dans l'échiquier politique cantonal. Cette place demandera un investissement de chacun-e de nos membres, en matière de réflexions à mener et de propositions à apporter pour l'avenir.

En vue de notre présidence, nous avons élaboré un document que vous pourrez lire sur nos sites respectifs. Ce document place l'humain au centre de nos actions

tout en sachant que sa place reste modeste face à la Terre. Solidarité, égalité et justice sociale sont les trois axes que nous déclinerons et co-construirons durant notre mandat et à l'aulne de notre canton et notre époque.

Les résultats des votations populaires du 27 septembre 2020 nous apprennent que nous sommes acteurs et actrices de la construction du monde que nous souhaitons. Face à la sous-enchère salariale, aux privilèges fiscaux, à l'inégalité entre hommes et femmes ou encore au repli sur soi, les Genevoises et les Genevois ont fait le choix d'une société solidaire, plus égalitaire et plus juste.

Les résultats de cette votation ne doivent pas rester un fait isolé, mais la confirmation d'une volonté populaire désirant un changement profond de notre modèle de société. Nous avons à convaincre, autour de nous comme dans la rue, pour que le 29 novembre prochain, le peuple suisse et plus particulièrement genevois nous suive pour un double oui à l'initiative pour des entreprises multinationales responsables et l'initiative pour l'interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre. Il s'agira là de solidarité planétaire privilégiant une économie respectueuse de l'humain et de l'environnement.



OUI AU CONTRÔLE ÉLÉMENTAIRE DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Par **Sylvain Thévoz**
Député au Grand Conseil

L'initiative pour des multinationales responsables demande quelque chose de simple : que les entreprises suisses respectent le droit humain et le droit du travail. Le principe de territorialité n'est pas une excuse pour fouler aux pieds ces droits et détruire l'environnement. Déchets toxiques provoquant des maladies graves, conditions de travail inhumaines dans les usines textiles, travail d'enfants dans les plantations de cacao, etc., le 29 novembre, nous avons le pouvoir de faire en sorte que certaines multinationales suisses n'utilisent plus le drapeau national pour masquer leurs méfaits. Ces multinationales peu scrupuleuses doivent être soumises à des normes contraignantes. Celles qui ne respectent pas la loi devront en assumer les conséquences juridiques. L'économie et le profit ne peuvent être placés au-dessus du droit commun.

Certaines multinationales voudraient nous faire croire que cette initiative met en danger la place économique suisse et les PME. C'est faux. C'est la concurrence déloyale instaurée par ces multinationales, les mauvaises pratiques qu'elles cultivent, qui mettent en danger les PME et l'économie suisse. L'initiative pour des multinationales responsables représente plus de 110 associations. Vous avez sûrement vu, suspendus aux balcons, les drapeaux orange de la campagne. Cette initiative comprend des centaines de comités de quartier constitués. Un grand nombre de nos camarades y sont déjà engagé-es. Depuis des années, des milliers de

bénévoles, par leurs actions de terrain, sensibilisent les Suisse-ses aux dégâts subis par des travailleuses et travailleurs et l'image dégradée de notre pays à cause des pratiques de grandes multinationales.

Le lobby des multinationales dispose de ressources illimitées. Le fait qu'il ait sorti des affiches avant même les votations de septembre le montre. Son but : égarer les votant-es avec des menaces farfelues ; par exemple : on ne pourrait plus « manger de chocolat suisse si l'initiative était acceptée ». Cette communication vise un seul but : détourner l'attention des scandales de Glencore, Syngenta ou Nestlé, dont les pratiques sont régulièrement dénoncées par les associations actives sur le terrain. Jean Ziegler l'a régulièrement rappelé : « les prédateurs économiques et les spéculateurs devraient être jugés pour crime contre l'humanité ».

On l'a constaté avec la fin du secret bancaire en Suisse : il est inutile de s'arc-bouter sur des pratiques d'un autre âge. Il ne sert à rien de perdre encore des années avant d'arriver à l'inéluctable. Aujourd'hui, de nombreuses entreprises respectent déjà les règles du jeu ; de nombreux pays ont voté des lois pour encadrer les pratiques de leurs multinationales. Il est donc temps de faire en sorte que les derniers mauvais joueurs rentrent dans le rang. C'est pourquoi, le 29 novembre, nous votons oui à l'Initiative pour des multinationales responsables.

LE MONDE D'APRÈS SE DESSINE LE 29 NOVEMBRE

Interview de Tom Tirabosco
Propos recueillis par Sylvain Thévoz

Tom Tirabosco, artiste, scénariste et dessinateur de bandes dessinées bien connu des Genevois-es, très engagé pour les enjeux sociaux et environnementaux, a répondu à nos questions sur l'Initiative pour des multinationales responsables, au moment où de plus en plus de petits drapeaux oranges de soutien s'affichent sur les balcons, mais au moment également où Économie Suisse commence à déverser des millions dans cette campagne.

Sylvain Thévoz: Tom, que penses-tu de l'Initiative pour des multinationales responsables. En quoi est-elle une opportunité pour la Suisse ?

Tom Tirabosco: Pour moi cette initiative est essentielle et d'une importance majeure. De grands groupes comme par exemple Syngenta, Glencore ou Nestlé doivent impérativement cesser certains de leurs agissements toxiques qui mettent en péril les peuples et la nature des pays dans lesquels ils exploitent les ressources naturelles ainsi qu'une main d'œuvre sans protection sociale digne. Le « monde d'après » ne peut plus accepter ces méthodes de voyous. Ces multinationales, dont la plupart ont leur siège en Suisse, sont tellement puissantes financièrement qu'elles réussissent à déstabiliser des États et à imposer leurs conditions d'exploitation et d'extraction très facilement. Cette initiative s'attaque au cœur du capitalisme sauvage et doit être soutenue impérativement par un grand nombre de citoyens et de citoyennes qui souhaitent un autre modèle.

ST: Face à la campagne aux 8 millions d'Économie Suisse, comment pouvons-nous gagner cette votation du 29 novembre ?

TT: J'ai un immense respect pour l'engagement exemplaire de Dick Marty et je compte sur la solidarité de toutes celles et tous ceux qui ont compris avec la crise sanitaire que nous venons de traverser qu'il est urgent de mettre en place de nouvelles normes de gouvernance et que le bien-être des peuples et la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité doivent passer avant les intérêts des actionnaires de ces grands groupes prédateurs.

ST: Comment expliques-tu que la Suisse se prétende exemplaire et laisse ses multinationales ravager la planète et exploiter des travailleuses et travailleurs dans le monde sans en rendre des comptes ?

TT: Je ne me l'explique pas autrement que par une forme de cynisme et d'aveuglement qui est l'ADN de ce modèle. J'ai honte pour mon pays qui continue à cautionner ces pratiques d'un autre âge.

ST: Les opposant-es à l'initiative mettent en avant l'argument que nous sommes en crise économique et qu'il ne faut pas déstabiliser l'économie. Ton avis ?

TT: C'est le discours cynique du « monde d'avant ». Je crois à une économie locale, à dimension humaine, créative et en accord avec la survie des minorités et de leur environnement naturel.



Dessin réalisé pour la Revue durable

LA SUISSE DOIT CESSER DE FINANCER LES GUERRES !

Par Youniss Mussa
Membre du comité de l'initiative contre
le commerce de guerre

Le 21 juin 2018, pas moins de 120'000 signatures étaient déposées auprès de la Chancellerie fédérale !

L'initiative contre le commerce de guerre vise à interdire le financement des producteurs de matériel de guerre par la Banque nationale suisse, par les fondations, ainsi que par les institutions de la prévoyance publique et de la prévoyance professionnelle. Avec l'acceptation de l'initiative, ces entités ne pourront plus financer les entreprises produisant du matériel de guerre représentant plus de 5% de leur chiffre d'affaire annuel.



« Aujourd'hui, la Suisse aide à résoudre des conflits de manière diplomatique. Néanmoins, l'argent suisse coule à flots dans le commerce de guerre. »

Pourquoi cette initiative doit être acceptée ?

Aujourd'hui, la Suisse aide à résoudre des conflits de manière diplomatique. Néanmoins, l'argent suisse coule à flots dans le commerce de guerre. Chaque année, ce sont plusieurs milliards qui sont investis dans des entreprises qui fabriquent et vendent des armes. Ces mêmes armes génèrent environ 500'000 morts, des millions de blessés et de personnes déplacées de force par année.

La neutralité active est l'un de nos principes les plus précieux. Les milliards de francs suisses qui alimentent les conflits dans le monde remettent clairement la neutralité suisse en cause. L'initiative nous permettrait de mettre fin au financement suisse des politiques d'interventions militaires qui déstabilisent d'autres pays.

A noter que la place financière suisse est l'une des plus importantes. Elle est une des principales sources

d'argent de l'industrie de l'armement. Les producteurs de matériel de guerre profitent de l'insécurité mondiale et ont un intérêt évident à la poursuite des guerres et des conflits armés dans le monde entier. Plusieurs grandes entreprises en profitent à double titre. En plus des armes qu'elles produisent, elles vendent aussi des dispositifs de contrôle et de surveillance des frontières employés pour bloquer les réfugiés qui fuient leur pays en guerre.

Vous l'aurez compris, notre initiative dénonce l'absurdité de notre système qui consiste à la fois à financer les guerres sur notre planète, tout en critiquant l'exil forcé de millions de personnes fuyant la mort. L'initiative combat donc les déplacements forcés de populations subissant les guerres ou ses conséquences.

Certes, cette initiative ne permettra pas de mettre fin à toutes les guerres. Cependant, elle mettra fin aux financements suisses dans la fabrication et la vente d'armes. Comme le dit le proverbe latin : l'argent est le nerf de la guerre ! Le 29 novembre, interdisons le financement de matériel de guerre. Votons OUI à l'initiative !

PROTÉGEONS NOTRE NATURE ET REFUSONS UNE SITUATION ILLÉGALE QUI N'A QUE TROP DURÉ !

Par Thomas Wenger
Député au Grand Conseil

Commençons par un peu d'histoire pour mieux comprendre la situation actuelle. En 1958, la Sablière du Cannelet SA s'installe à Avusy pour la production, le transport et la vente de sable. En 1996, une autorisation de construire est délivrée par le Canton pour une installation industrielle de recyclage de déchets de chantier. Une année après, suite au recours de la commune, le Tribunal administratif annule l'autorisation en zone agricole puis le Tribunal fédéral reconnaît l'illicéité de la gravière convertie en site industriel. En 2008, le Grand Conseil accepte un projet de loi qui vise à agrandir la zone industrielle du Bois-de-Bay afin de reloger la Sablière du Cannelet SA. Malgré cette solution pour régulariser la situation, l'entreprise refuse de déménager et continue illégalement ses activités jusqu'à aujourd'hui.

En 2016, le Conseil d'État dépose un projet de loi pour déclasser la zone agricole et créer une zone industrielle à Athenaz pour que la Sablière du Cannelet SA puisse poursuivre ses activités sur site. Il est approuvé en 2018 par le Grand Conseil. En décembre 2018, Pro Natura, AgriGenève et le Grain de Sable de la Champagne lancent un référendum contre ce déclassement

avec le soutien des communes voisines qui aboutit. C'est l'objet de cette votation populaire.

Pour les Socialistes, les activités de recyclage et tri de déchets de matériaux de construction et de chantier sont d'utilité publique et doivent pouvoir se faire sur le territoire du Canton. Toutefois, ce type d'activité doit se trouver en zone industrielle comme le prévoit la loi, en respectant les différentes bases légales notamment environnementales en la matière.

Refusons une situation illégale et l'inégalité de traitement

Or ce n'est justement pas le cas de la Sablière du Cannelet SA qui exerce son activité en zone agricole en toute illégalité depuis 1998. Elle s'est ainsi enrichie indument grâce à cette situation de traitement de faveur indécent qui constitue une inégalité de traitement crasse par rapport aux autres entreprises. De plus, ce déclassement créerait un précédent inadmissible qui procurerait une importante plus-value foncière.

En outre, nous devons regrouper ces activités de recyclage de matériaux dans des zones industrielles adéquates, lutter contre le mitage du territoire et respecter la zone agricole. À titre d'exemple, l'activité de la Sablière du Cannelet SA représente 180'000 km pour 30'000 trajets de camions par année en plein milieu de la campagne genevoise.

Pour toutes ces raisons, le Parti socialiste s'oppose à ce déclassement et a adhéré au comité référendaire «NON à la zone industrielle d'Athenaz» aux côtés des associations Pro Natura, AgriGenève et Grain de sable de la Champagne.

Protégeons notre zone agricole, notre paysage, notre nature, notre qualité de vie et notre état de droit.

CHIFFRES-CLÉ

180'000 km

L'activité de la Sablière du Cannelet représente 180'000 km de trajets de camions par année en pleine campagne genevoise.

1998

Date depuis laquelle la Sablière du Cannelet exerce son activité illégalement



ENFIN L'ÉGALITÉ POLITIQUE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

Par **Thierry Tanquerel**
Professeur honoraire de l'Université de Genève
et **Cyril Mizrahi**
Député et avocat Inclusion Handicap

L'article 48 alinéa 4 de la Constitution genevoise prévoit que les droits politiques des «personnes durablement incapables de discernement» peuvent être suspendus par décision d'une autorité judiciaire. Au sein de l'Assemblée constituante, les Socialistes ont proposé d'abroger purement et simplement la disposition qui privait automatiquement de droits politiques «ceux qui sont interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit», comme le dit encore l'article 136 de la Constitution fédérale. Au vu de l'intransigeance de la droite à l'époque, il a fallu faire un compromis: la privation ne serait plus automatique, mais résulterait d'une décision de justice. Ce compromis s'est révélé insatisfaisant, les juges ayant la main lourde pour priver de leurs droits politiques les personnes avec handicap mental ou psychique.

Les obligations internationales de la Suisse et les esprits – y compris au centre et, partiellement, à droite – ayant heureusement évolué, il est proposé aujourd'hui de renoncer à toute privation des droits politiques des personnes handicapées. Ce progrès doit être salué et résolument soutenu.

Le droit de vote est un droit «personnalissime», car, contrairement aux droits civils, il ne peut être exercé

que par la personne qui en est titulaire. Il ne saurait y avoir, en démocratie, de citoyen-nés de seconde zone.

« Priver de son droit de vote une personne handicapée ou âgée constitue une discrimination aujourd'hui interdite par l'article 29 de la Convention des Nations Unies »

C'est pourquoi, la jouissance du droit de vote, hormis la condition de l'âge minimum, ne peut être soumise à aucun test de fortune, de culture, d'intelligence ou autre. Les droits civiques se distinguent aussi des droits civils en ce sens que la capacité de discernement, fondée sur la « faculté d'agir raisonnablement », ne saurait trouver application, tant leur exercice repose sur des choix purement subjectifs: il ne saurait y avoir d'opinions « raisonnables » et d'autres qui ne le sont pas.

Priver de son droit de vote une personne handicapée ou âgée constitue une discrimination aujourd'hui

interdite par l'article 29 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, du 13 décembre 2006, qui lie la Suisse depuis 2014. Le Comité des droits des personnes handicapées, institué par la Convention, a clairement indiqué qu'aucune exception à la jouissance des droits politiques par les personnes handicapées n'était admissible.

La privation des droits politiques répond en fait à un faux problème : si la personne en cause est réellement incapable de se forger une opinion, elle ne va évidemment pas voter ; si en revanche, elle est capable de remplir un bulletin de vote, il n'y a aucune raison de la priver de ce droit en considérant que son jugement vaut moins que celui d'un autre électeur ou d'une autre électrice.

L'argument souvent invoqué en faveur de la privation du droit de vote des personnes en situation de handicap est celui du risque d'abus de leur faiblesse. Cet argument est injuste et absurde. Il est d'abord insultant de considérer que les aidants, professionnels ou

proches, qui s'occupent de personnes handicapées, ont, de manière générale, l'intention d'abuser de leur position pour capter le vote de leurs protégé-es. Mais surtout, dans cette logique, il faudrait aussi priver de leurs droits politiques, les personnes malvoyantes, hospitalisées ou en EMS. Pour lutter contre la fraude électorale, si tant est qu'elle existe à une échelle significative en Suisse, il faut réprimer sévèrement celles et ceux qui s'y livrent et non en punir les éventuelles victimes.

La portée pratique de la réforme proposée est marginale pour le fonctionnement de notre démocratie. Elle est cependant très réelle pour les personnes concernées. Quant à la portée symbolique de cette réforme, en termes de reconnaissance de la dignité inaliénable des personnes avec handicap mental ou psychique, elle est considérable. Que le canton de Genève puisse devenir, le 29 novembre, pionnier en la matière est un motif de se réjouir et de se mobiliser.

« DEPUIS MES 18 ANS, J'AVAIS TOUJOURS VOTÉ »



Anne Tercier, 41 ans, vit avec une déficience intellectuelle. Elle a témoigné dans *Le Temps* (article en libre accès : www.letemps.ch/suisse/combat-danne-tercier-atteinte-deficience-intellectuelle-recuperer-droits-civiques) de ce qu'elle a ressenti lorsqu'elle a été privée de ses droits politiques, une décision vécue, selon le journaliste, comme « une négation de son humanité ». « J'ai tout de suite décidé que je n'allais pas me laisser faire, j'ai notamment demandé un certificat à mon médecin, puis j'ai écrit au juge de paix, à la commune. » Le parcours de combattante d'Anne Tercier (dans le canton de Vaud) n'est pas un cas isolé. Actuellement, environ 1'000 personnes sont privées de leurs droits civiques à Genève. Le projet soumis au vote lève un obstacle : les personnes concernées n'auraient plus à se battre simplement pour conserver leurs droits politiques.

Photo: Valérie Baeriswyl pour *Le Temps*

AVS 21: L'UN DES PLUS IMPORTANTS SUJETS DE LA LÉGISLATURE

Par Christian Dandrès
Conseiller national

Avec cette réforme, le Conseil fédéral propose un transfert de charges des employeurs vers les salarié-es, les assuré-es et la majorité de la population. Il prévoit d'augmenter l'âge de la retraite des femmes et la TVA, impôt antisocial. Il veut renoncer au financement paritaire, pourtant la base en ce domaine, et supprimer la référence commune d'un âge de la retraite, pour «flexibiliser». Les assuré-es partiraient à la retraite entre 62 et 70 ans.

« Les personnes aisées pourraient partir à 62 ans tandis que les autres devraient travailler jusqu'à 8 ans de plus »

AVS 21 discriminerait donc les femmes et creuserait les inégalités sociales. Les personnes aisées pourraient partir à 62 ans tandis que les autres devraient travailler jusqu'à 8 ans de plus, alors même que leur espérance de vie est plus courte.

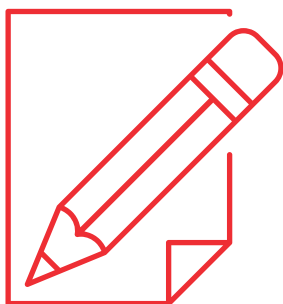
Pour poser les bases d'un débat orienté vers les besoins de la majorité de la population, j'ai posé durant la dernière session parlementaire 4 questions au Conseil fédéral: quel pourcentage de cotisation sociale supplémentaire serait nécessaire pour ne pas devoir travail-

ler plus longtemps (question 20.5674), quels efforts AVS 21 demande aux employeurs (20.5672), quelle est la différence d'espérance de vie selon le niveau des revenus et de fortune (20.5672) et, selon ce même critère, quel est aujourd'hui l'âge de départ effectif à la retraite (20.5673)?

Les réponses à ces questions sont éloquentes: 0,3% de cotisation supplémentaire (parts employé-es et employeurs réunies) suffirait à maintenir l'âge de la retraite des femmes et 0,6% supplémentaire permettrait d'éviter la hausse de la TVA. Le Conseil fédéral montre avec sa réponse à ma deuxième question que les employeurs seraient les grands gagnants d'AVS 21. Ils ne paieraient rien, exception faite de la TVA que certains d'entre eux supporteraient comme tout le monde, lorsqu'ils sont les consommateurs finaux des produits taxés.

AVS 21 péjorerait les conditions de retraite et ferait passer à la caisse les femmes et les travailleuse-s, alors que le niveau des rentes ne permet déjà pas à 337'000 personnes de vivre décemment. C'est Genève et Lausanne réunies! Ces personnes ont recours aux prestations complémentaires pour leurs besoins vitaux. Ce nombre augmente de 2,7% par an. Le Parti socialiste doit s'engager pour défendre et améliorer les retraites au niveau suisse, comme il l'a fait à Genève en protégeant celles du secteur public (loi 12228 sur la CPEG).

Initiative AVS x 13



Ce que les travailleuses et travailleurs ont acquis depuis longtemps devrait également être accessible aux retraité-es: une 13^e rente AVS. Les retraité-es ont travaillé durement toute leur vie, et devraient pouvoir vivre dignement de leur rente. Or, beaucoup de gens à la retraite luttent pour joindre les deux bouts. Le Parti socialiste

soutient avec énergie l'initiative lancée par l'Union syndicale suisse (USS) qui vise à renforcer une AVS solidaire.

La feuille d'initiative peut être téléchargée à l'adresse suivante:

www.ps-ge.ch/initiatives-et-referendums



UNE NOUVELLE PATINOIRE POUR GENÈVE. ENFIN !

Par Thierry Apothéloz
Conseiller d'État

Je suis particulièrement heureux de porter, au nom du Conseil d'État, le projet d'une nouvelle patinoire pour Genève, qui sera construite d'ici 2028 sur le site du Trèfle-Blanc, à Lancy. Le financement exclusivement public permettra un contrôle démocratique à toutes les étapes de ce processus. Cette infrastructure que notre canton attend depuis des années pourra enfin se réaliser. La nouvelle patinoire abritera les matches de notre équipe phare et permettra à la relève de s'entraîner dans des conditions optimales ! Avec la nouvelle patinoire, tout le monde y gagnera.

Le site des Vernets, qui date de 1958, n'est plus conforme aux normes imposées par la Ligue Suisse de Hockey sur glace. Cela fait des années que le couperet menace et que notre club risque rien de moins que l'exclusion de la Ligue ! Il y a donc urgence à créer une enceinte permettant au hockey sur glace de se développer encore. L'engouement populaire autour de ce sport n'est plus à démontrer et nous sommes fier-ères d'avoir à Genève une tradition solidement ancrée autour des succès du Genève Servette Hockey Club. Car outre la première équipe, il faut rappeler que ce sport concerne également près de 600 jeunes, qui pourront par ailleurs bénéficier d'une double surface de glace pour s'entraîner. Avec 8'500 places, la nouvelle patinoire offrira enfin aux supporters-rices de notre canton le cadre où pourrait s'épanouir ce sport tant aimé des Genevois-es ! Parallèlement, cela permettra de libérer le site des Vernets, qui pourra dès lors être mis à disposition d'autres utilisateur-trices.

Le Conseil d'État a pris l'option d'un financement public de ce projet, eu égard notamment aux mauvaises expériences par le passé de partenariats public/privé qui se sont avérés inefficaces. Le contrôle sur ce projet sera donc entièrement assuré et garanti par la collectivité, ce qui fait sens pour une telle infrastructure. Le coût total est évalué à 157 millions de francs au maximum. Rappelons ici qu'il s'agit d'un budget d'investissement et non du budget du fonctionnement de l'État. La patinoire ne se fera donc pas au détriment des tâches de l'État et n'impactera en rien ni le service public ni les prestations. En revanche, elle permettra d'investir massivement dans l'économie locale pour sa construction, un secteur qui en a bien besoin après la crise que nous venons de traverser.

La nouvelle patinoire est ainsi un projet ambitieux et porteur pour Genève. Il y a une vraie attente de la part de la population de la voir enfin se réaliser. Nous sommes le dernier canton évoluant au plus haut niveau du hockey à n'avoir ni rénové, ni reconstruit de patinoire digne de ce nom. Une fois de plus, Genève se distingue par ses tergiversations et par sa lenteur à penser et réaliser les grandes infrastructures de demain. Il faut aujourd'hui résolument aller de l'avant dans ce projet. Je ferai en sorte de le voir se concrétiser pour 2028 au plus tard !

LA VIE NOCTURNE OBTIENT DE QUOI SURVIVRE, MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Par Nicolas Clémence, Député suppléant
et Youniss Mussa, Député

Fermés par décision fédérale entre le 13 mars et le 6 juin, comme pratiquement toutes les activités dites «non essentielles» durant la phase aiguë de la crise du COVID-19, les établissements de la vie nocturne genevoise ont pu d'abord rouvrir, en partie, sur une courte période et à horaires limités, avant de se voir à nouveau contraints de fermer par décision du Conseil d'État le 31 juillet 2020.

Initialement prévue jusqu'au 28 août, la fermeture a été reconduite jusqu'au 16 novembre au moins, sans toutefois que le gouvernement ne prévoie d'aide particulière pour les entreprises, associations et employé-es concerné-es, comme cela a pu se faire pour d'autres secteurs économiques.

Suite à l'appel «À bout de souffle» publié par les actrices et acteurs des milieux nocturnes le 2 septembre, les député-es socialistes ont pu déposer la motion M2676 «Pour une aide urgente aux actrices et acteurs de la vie nocturne: À bout de souffle!» afin d'inviter le Conseil d'État à concerter et à sauver ces établissements de la faillite, ainsi que les emplois de 1'000 travailleuses et travailleurs du secteur.

Poussé par l'appel et le dépôt de la motion, le Conseil d'État a pu négocier avec les milieux de la vie nocturne, et a déposé le projet de loi PL 12783 qui propose une aide de 2 millions de francs par mois jusqu'au

31 décembre, pour le paiement des charges fixes des établissements concernés. Le 1^{er} octobre, le Grand Conseil a voté à la fois le projet de loi et la motion socialiste, offrant une solution de survie à l'ensemble des clubs, discothèques et dancings concernés, jusqu'au 31 décembre!

Reste à l'heure où nous écrivons ces lignes la question essentielle des travailleuses et travailleurs sur appel, qui n'ont plus droit aux RHT depuis le 1^{er} septembre, vu l'arrêt de l'extension de celles-ci par la Confédération. Gageons que le Conseil d'État respectera l'article 6 du protocole d'accord signé avec les milieux nocturnes et poursuivra rapidement les négociations pour trouver une solution afin de ne laisser aucun-e de ces employé-es sur le carreau.

Pour la suite, il faudra trouver une solution, car ces établissements ne pourront rester fermés indéfiniment, même avec l'aide de l'État: ils remplissent une vraie fonction sociale, offrant des espaces festifs contrôlés et sécurisés, pouvant éviter la multiplication des fêtes privées qui peuvent apparaître ici et là, ou entraînant les jeunes à pratiquer un «tourisme festif» vers d'autres cantons.

40

Établissements sont concernés par la fermeture obligatoire des clubs, discothèques, cabarets et dancings depuis le 31 juillet jusqu'au 16 novembre (au plus tôt).

2

Millions de CHF par mois ont été débloqués grâce à la motion socialiste «Pour une aide urgente aux actrices et acteurs de la vie nocturne: À bout de souffle!»

1'000

Il s'agit du nombre d'emplois directs concernés. Le protocole d'accord prévoit la poursuite des négociations pour les travailleuses sur appel.

BUDGET 2021 DU CANTON DE GENÈVE : QUELLE VISION POUR UNE SORTIE DE CRISE ?

Par Léna Strasser
Députée, cheffe de groupe

Le budget 2021 du canton de Genève, à l'ordre du jour du Grand Conseil, est à l'image d'un budget de fonctionnement: il cherche à limiter l'effet de la réforme d'imposition des entreprises et à maintenir tant bien que mal les prestations existantes. Pour y parvenir, il demande aux employé-es du grand État de se serrer la ceinture. A-t-on oublié que nous venons de traverser une crise profonde dont les effets perdurent ?

« Le Conseil d'Etat nous propose un budget de consensus, un budget qui, sans être un budget d'austérité, n'est pas non plus un budget de relance, un budget avec un déséquilibre des sacrifices »

Car c'est justement à celles et ceux qui étaient en première ligne durant « la première vague » de la pandémie que le Conseil d'État demande de faire des efforts :

- les membres du personnel hospitalier, qui ont lutté pour endiguer la première vague de la COVID19 et se sont organisé-es avec flexibilité et dévouement pour répondre présent-es et trouver des solutions, comme leurs collègues des EMS.
- les membres du personnel des écoles et des lieux d'accueils éducatifs qui se sont adaptés pour continuer à suivre les élèves à distance, au travers d'outils qu'il a fallu s'approprier, ou à l'ancienne, en faisant la tournée des boîtes aux lettres, mais aussi par un contact rapproché auprès des élèves vivant des situations de précarité grandissante pour les soutenir, ainsi que leur famille, et les aider à s'en sortir.
- la police, le personnel pénitencier, le personnel des services sociaux, comme toutes celles et ceux qui ont permis à l'État de continuer à fonctionner.

Ce budget aurait dû être à la mesure de la période que



nous venons de traverser : hors de l'ordinaire. Hors de l'ordinaire, d'abord, en tendant à renforcer les prestations existantes pour faire face à l'augmentation des besoins de la population. Il aurait même été l'heure d'en faire émerger de nouvelles pour celles et ceux dont la situation est toujours tendue et pourrait basculer rapidement. Hors de l'ordinaire également, au vu de l'urgence climatique à laquelle nous faisons face, en proposant des investissements majeurs en vue de la transition écologique. Mais non, le Conseil d'État nous propose un budget de consensus, un budget qui, sans être un budget d'austérité, n'est pas non plus un budget de relance, un budget avec un déséquilibre des sacrifices : des efforts demandés à la fonction publique d'un côté, peu ou pas d'efforts dans la recherche de nouvelles rentrées fiscales de l'autre, un budget qui ne joue pas sur l'endettement.

Aux côtés des groupes de l'Alternative et des syndicats, le groupe socialiste au Grand Conseil sera force de propositions et s'opposera fermement à la détérioration des conditions de travail des employé-es de la fonction publique.

La session du Grand Conseil consacrée au budget se déroulera les 3 et 4 décembre 2020.



COMMENT ET POURQUOI SOUTENIR LA CULTURE EN TEMPS DE COVID-19

Par Sami Kanaan
Maire de Genève

Dès l'annonce du 1^{er} cas COVID le 25 février dernier, il aura fallu 3 jours avant que le virus n'atteigne le secteur culturel, interdisant les manifestations de plus de 1000 personnes. Depuis, les annulations, limitations et interdictions se sont multipliées jusqu'au fameux 13 mars où les frontières et l'ensemble des institutions ont été paralysées dans toute la Suisse.

Les acteurs et actrices culturel·les ont figuré parmi les premières victimes du virus, car ils et elles ont dû tout arrêter, sans ou avec peu de moyens de télétravail (même s'ils et elles n'ont pas manqué de créativité et proposé de nombreux aménagements). La crise a mis en lumière la précarité de nombreux métiers de la culture. Aussi bien des technicien·nes de plateaux, administrateur·trices, que musicien·nes, dont une récente étude britannique montre que plus d'un tiers ont l'intention d'abandonner complètement leur carrière en raison des difficultés financières auxquelles ils et elles sont confronté·es depuis le début de la pandémie.

Les collectivités publiques ont bien sûr réagi rapidement, avec la décision de la Ville de Genève, dès le 27 mars, de maintenir les subventions octroyées malgré l'annulation ou le report de manifestations afin de garantir le paiement des engagements ainsi que le versement d'indemnités afin de ne pas mettre en péril de cocontractant·es.

Par ailleurs, afin de mettre en œuvre l'ordonnance fédérale COVID culture du 20 mars, le Canton a ouvert le 6

avril un guichet cantonal culture en partenariat avec les communes. Le dispositif prévoit des aides d'urgence subsidiaires ad hoc pour le secteur culturel, sous forme d'indemnités des pertes financières du fait de la crise. La période jusqu'au mois de septembre a donc permis de recueillir les demandes d'aides qui ne sont certainement pas encore définitives au vu de la complexité juridique des démarches à entreprendre.

Mais ce soutien n'est pas à négliger. Non seulement pour l'importance que revêt la culture pour le public et pour la cohésion sociale. Mais également pour des raisons économiques trop souvent minimisées. Les activités créatives et culturelles (y compris le design, l'architecture, etc.) représentent la 2^e branche économique du Canton, juste derrière la finance. Elles pèsent 2.5 fois plus que l'horlogerie, en termes de valeur ajoutée (4.5 milliards de francs, soit 9% du PIB cantonal).

Cela étant, les lieux festifs et nocturnes sont fermés depuis le 31 juillet et les enjeux de limitation de jauges et autres restrictions restent en vigueur. Mais on peut se réjouir néanmoins de signaux positifs, dont celui des parlementaires fédéraux qui ont modifié le 23 septembre dernier la loi COVID octroyant une aide complémentaire de 20 millions de francs à la culture, élevant à 100 millions le montant d'aide d'urgence à disposition de l'Office fédéral de la culture pour les prochains mois.

OUI AU CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LA RÉNOVATION DU THÉÂTRE FORUM MEYRIN

Par Daniel Loureiro
Président du PS Meyrin

La population meyrinoise sera amenée à voter le 29 novembre sur l'octroi d'un crédit d'études de 3,25 millions pour la rénovation du bâtiment du Forum Meyrin. Le PS Meyrin-Cointrin appelle à voter un grand OUI.

Un crédit d'études de 3,25 millions, c'est beaucoup d'argent. De quoi parle-t-on ?

La première partie de ce crédit permettra d'étudier les solutions pour déménager, dès l'été 2021, les activités habituellement hébergées au Forum, lorsque démarquera le chantier du parking souterrain de Cœur de Cité pour une durée d'environ 18 mois. Ces activités artistiques, culturelles, citoyennes, associatives et municipales ne pourront plus avoir lieu dans des conditions acceptables et des solutions doivent être trouvées pour les déménager temporairement afin de ne pas priver les Meyrinois-es de ces prestations pendant un temps si long. En outre, la fermeture des portes du bâtiment sera également une opportunité pour effectuer des travaux dont la nécessité est connue depuis de nombreuses années.

« Ces interventions de rénovation visent à lui donner un nouveau cycle de vie en préservant les caractéristiques architecturales de cet édifice emblématique. »

La seconde partie de ce crédit permettra d'étudier le programme des travaux envisagés depuis 2011 et d'en préciser le montant, actuellement estimé entre 23 et 36 millions. Sur la base des résultats de cette étude, le Conseil municipal pourra faire des choix et des subventions pourront être sollicitées auprès de différentes instances, afin d'alléger la facture à la charge de Meyrin. Par ailleurs, la situation financière de la commune

est saine et ces investissements, planifiés pour les 10 prochaines années, seront amortis sur 30 ans.

Avec plus de 60 types d'activités et près de 110'000 visiteurs par an, le Forum présente des signes d'usure avancée. Ces interventions de rénovation visent à lui donner un nouveau cycle de vie en préservant les caractéristiques architecturales de cet édifice emblématique de Meyrin, en continuant d'offrir une qualité de vie à ses habitant-es dans laquelle la culture, vectrice de lien social et source d'inspiration citoyenne, joue un rôle fondamental.

Pour préserver les activités artistiques, culturelles, citoyennes, associatives et municipales du Forum Meyrin, si chères aux Meyrinois-es et indispensables au dynamisme de la commune, le PS Meyrin-Cointrin appelle donc à voter OUI au crédit d'étude de rénovation.

STANDS

Afin de défendre le OUI à ce crédit d'étude auprès de la population, le PS Meyrin organise des stands les 31 octobre, 14 novembre, 21 novembre, de 8h00 à 13h00 à la place des 5 Continents à Meyrin.

Inscriptions: psg@ps-ge.ch

COMMISSION DE LA MOBILITÉ DU PS : POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME

Par Denis Chiaradonna
Vice-président en charge des commissions

Les camarades du parti qui participent aux séances sont des passionné-es de la mobilité et le temps nous manque vu le nombre de sujets que nous avons à traiter.

« Toutes les démarches entreprises n'ont qu'un seul objectif : rattraper le retard que Genève a pris depuis une dizaine d'année et répondre d'une manière durable aux besoins de mobilité des habitant-es »

Avant le COVID, nous avons étudié les mesures d'accompagnement qui auraient dû être mises en place avec l'inauguration du Léman express. Nous avons constaté un retard important, nous nous sommes organisé-es pour aller rencontrer la Direction de l'Office cantonal des transports proposer quelques idées pour accélérer les projets actuellement contenus dans les PA1, PA2 et PA3 (Projets d'Agglomération) et recevoir rapidement les subventions de la Confédération. Nous avons également discuté à plusieurs reprises de la mise en œuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE).

Toutes les démarches entreprises n'ont qu'un seul objectif : rattraper le retard que Genève a pris depuis une dizaine d'années et répondre d'une manière durable aux besoins de mobilité des habitant-es du canton. Il s'agit aussi de désengorger les routes, assainir le bruit routier et la pollution car ils péjorent de manière dramatique notre santé et ont des coûts gigantesques sur la collectivité.

Pendant la première crise du COVID avec la montée de

l'idée que « rien ne devait revenir comme avant » et que nous devons profiter de cette « pause » sur notre mobilité actuelle pour repartir sur d'autres fondements, la commission a effectué un gros travail pour soumettre au Comité Directeur (CD) des propositions à court, moyen et long terme, à disposition de nos élu-es afin qu'ils/elles s'en saisissent. Notre champs de discussion s'étend du trafic individuel motorisé à la mobilité douce en passant par les transports collectifs. Nous tenons cette liste à disposition des camarades qui seraient intéressé-es.

Le transport aérien a été aussi un sujet discuté, notamment lorsque nous avons abordé le PSIA (plan structurel des infrastructures aéroportuaires), ou lors de l'enquête publique sur les nouvelles courbes de bruit qui vont aboutir à un nouveau cadastre du bruit aérien impactant gravement le territoire et la santé des riverain-es. Tout dernièrement, il a été question d'élaborer un projet de réponse au Département des Infrastructures concernant l'avant-projet de loi de mise en œuvre de l'Initiative « pour un pilotage démocratique de l'aéroport » modifiant la loi sur l'aéroport, qui a été soumis au comité directeur.

PARTICIPER

Les prochaines réunions ordinaires auront lieu les 2 décembre 2020 et 14 janvier 2021 de 12h15 à 13h45 soit en présentiel, soit en visioconférence.

Si tu souhaites participer aux prochaines réunions, tu peux nous contacter à l'adresse suivante : psg@ps-ge.ch



UNE JOURNÉE DE RÉFLEXION POUR PENSER LES DÉFIS DE DEMAIN

Par Caroline Marti
Députée au Grand Conseil

En mai 2020, le PS genevois a publié un papier de position « Pour une sortie de crise solidaire »¹. L'objectif de ce document était d'identifier les personnes directement impactées par la crise du Covid et ses conséquences sociales et de lister une série de mesures concrètes et immédiates pour leur apporter un soutien adéquat. Si l'ambition de ce papier de position était de formuler des solutions de court terme, il est apparu nécessaire de travailler sur des propositions à long terme pour rendre notre société plus résiliente et éviter de répéter les erreurs qui nous ont conduites à cette crise.

Lors d'un séminaire de réflexion organisé fin août à Neuchâtel, 25 membres du CD, élu-es cantonaux et président-es de commission ont travaillé autour de quatre ateliers thématiques. Le premier, « Repenser le travail », a proposé de réduire le temps de travail (à 32 ou 25h), d'introduire un revenu de base inconditionnel et un revenu contributif, d'étudier le concept de « territoire zéro chômeurs », d'encadrer le télétravail et de revaloriser certains métiers.

Après avoir écarté plusieurs contrevérités martelées par la droite, le groupe de travail « Pour des finances publiques sociales et durables » a relevé que la crise engendre des besoins de prestations et donc de financements supplémentaires. Il propose de taxer les transactions financières et les propriétaires de places de parking, de lever les freins au déficit et à l'endettement,

de revendiquer une plus grande part des bénéfices de la BNS et de communiquer sur les bienfaits de l'impôt et la possibilité de financer le développement des prestations par l'endettement.

L'atelier « La crise du COVID: une opportunité pour revaloriser les services publics ? » a proposé une extension du filet social, un renforcement des services publics et de leur capacité à répondre aux situations de crise, la réinternalisation des services d'importance systémique, notamment certaines régies publiques et d'améliorer l'accès aux prestations. Finalement, le groupe de réflexion « Quelle croissance pour Genève ? » a relevé qu'il existe une « troisième voie » entre croissance et décroissance; celle d'une croissance qualitative et soutenable. Celle-ci passe par une meilleure répartition des richesses et de l'espace permettant de limiter notre impact sur l'environnement tout en évitant qu'un mouvement décroissant appauvrisse en premier lieu les plus précaires.

Ces pistes de réflexion devront être affinées, développées et concrétisées dans les mois à venir. L'objectif général est de construire une alternative au système libéral, qui mette l'économie au service de l'humain, réoriente la production de richesse vers le bien-être social et renforce nos services publics.

1. www.ps-ge.ch/covid19



CAMILLE, ASSISTANTE PARLEMENTAIRE ET MILITANTE ENGAGÉE

Portrait de Camille Reynolds
Assistante parlementaire de la députation,
par Eloisa Gonzalez

Camille Reynolds a commencé à travailler le 1^{er} avril 2019 comme assistante parlementaire de la députation. Elle a suivi des études en sciences politiques finalisées par un doctorat à l'Université de Lausanne. Sa thèse portait sur les liens entre la personnalité et les valeurs des gens qui s'engagent dans les associations politiques ou non. C'est une thématique qui concerne directement Camille, puisque durant ses études, elle a rejoint la Jeunesse socialiste, se reconnaissant dans les valeurs humanistes prônées par ce mouvement du Parti socialiste.

Comme assistante parlementaire, elle essaie d'appliquer une méthode rigoureuse dans le travail politique, de coller aux faits. Il y a souvent une tension entre une forme de pureté idéologique et un pragmatisme politique. Mais le côté analytique est toujours une plus-value dans un domaine où elle saisit bien les contraintes. Concrètement, elle apporte essentiellement un soutien aux député-es dans le cadre des travaux parlementaires : recherches, conseils et aide à la rédaction d'objets parlementaires. Par ailleurs, les tâches de communication sont importantes avec la presse, les membres, les instances du parti.

Durant la première vague COVID, le travail du secrétariat a été, comme partout, bouleversé. Mais cette

période a été très active et productive. Camille a collaboré à l'élaboration d'un papier de position qui a ensuite découlé sur des objets parlementaires, par exemple, d'aides directes et immédiates (aux locataires, soutiens aux élèves...). Ce gros travail était lié à une actualité brûlante où le PS a dû proposer des solutions concrètes et immédiates pour répondre à la réalité.

La période inédite que nous vivons permet donc d'ouvrir la voie à ce type de travail plus substantiel, de vraiment pousser la réflexion et reprendre les bases de ce qu'on veut proposer en termes de changements sociétaux. Ces discussions ont été poursuivies dans le cadre du séminaire d'été qui a été élargi de la députation au Comité directeur afin de développer des propositions concrètes sur des thèmes assez centraux tels que la place du travail.

Quand elle n'est pas au PS, Camille est très investie dans le tissu associatif. Elle s'engage activement dans son quartier, les Pâquis, au travers notamment de l'association SURVAP, du cinéclub des Pâquis ou encore par le biais d'un groupe de travail avec l'Asloca. Elle apprécie la complémentarité de ses engagements personnels et professionnels qui constituent un bon équilibre et lui permettent de garder prise sur la réalité.

Merci

Le PS genevois remercie chaleureusement ses jubilaires pour leur engagement et leur fidélité au Parti depuis toutes ces années.

20 ANS DE PARTI

Angel Carrillo José Barria
Loly Bolay
Pierre-Yves Bosshard
Denyse Dufour
François Jung
Vénus Kaby
Pawel Strumillo
Liliane Palandella
Yvette Perret-Dumartheray
Cyrille Schnyder
Jacqueline Zahnd

25 ANS DE PARTI

Wilson André
Marie-Thérèse Anthenien-Rovina
Hichem-Sami Belkiria
Jean-Luc Boesiger
Alain Bovard
Raymond Jeanneret
Sylvie De Kaenel
Stefan Kristensen
Frédéric Renevey
Gilles Thorel
Gabriella Verna

30 ANS DE PARTI

Catherine Gardet
Gilles Gardet
Sami Kanaan
Francette Meyer
Bertrand Sauvin
Alberto Velasco

35 ANS DE PARTI

Maria Bernasconi
Olivier Chanson
Cruz-Melchor Eya Nchama
Micheline Kretschmer
Anne Héritier Lachat
Marco Sassoli

40 ANS DE PARTI

Gérard Perroulaz
Hélène Thurnherr-Gaulis

45 ANS DE PARTI

Danielle Baratelli-Nicod
Jean-Luc Richardet
Albert Rodrik
Anni Stroumza
Johnny Stroumza
Hans Thurnherr

50 ANS DE PARTI

François Brutsch
Marilou Thorel

60 ANS DE PARTI

Roberte Pipy
Solange Schmid
Bernard Vorlet

65 ANS

Joseph Starobinski



[www.facebook.com/
psgenevois](https://www.facebook.com/psgenevois)



[www.instagram.com/
psgenevois](https://www.instagram.com/psgenevois)



15 rue des Voisins
1205 Genève
022 338 20 70



psg@ps-ge.ch



[www.twitter.com/
PS_Genevois](https://www.twitter.com/PS_Genevois)



www.ps-ge.ch



JAB
CH-1205 Genève
P.P./JOURNAL

Votation du 29 novembre 2020

Les mots d'ordre du PS genevois

Oui

Votation fédérale n°1: IN «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement»

Oui

Votation cantonale n°1: Art. 29 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées

Oui

Votation fédérale n°2: IN «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre»

Non

Votation cantonale n°2: Modification des limites de zones sur le territoire de la commune d'Avusy